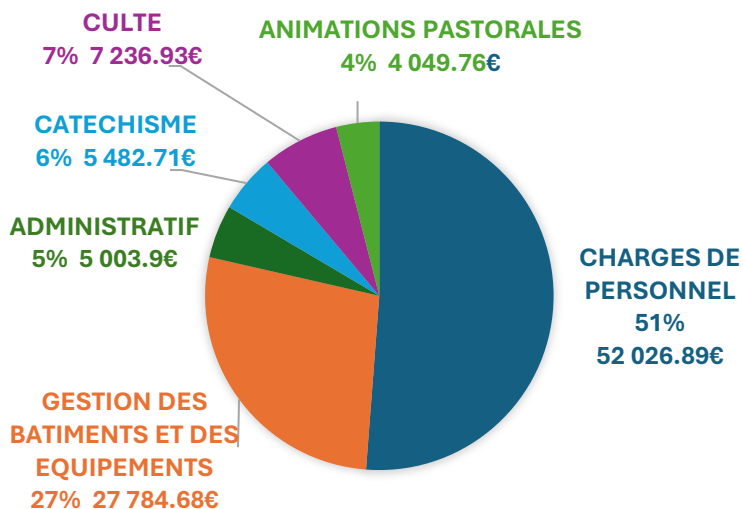
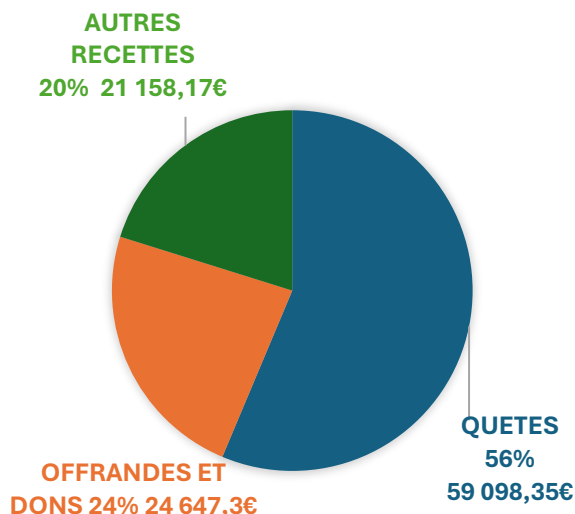


RAPPORT FINANCIER PAROISSE PLAISIR 2023

DEPENSES



RECETTES



DEPENSES

En 2023, pour assurer sa pastorale, la Paroisse de Plaisir a dépensé 101 584,87 € (hors projet sonorisation), dont 52 026,89€ en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, la responsable de la catéchèse et la femme de ménage. Poste en augmentation car le salaire de la secrétaire a été annuel alors qu'en 2022 l'embauche avait eu lieu fin juin.

Les frais de fonctionnement sont de 21 773,30€, répartis :

Administratif : 5 003,90€	Matériel pour le culte : 7 236,93€
Catéchisme : 5 482,71€	Sortie/temps forts : 4 049,76€

Poste globalement en diminution par rapport à 2022

Les dépenses de gestion des bâtiments de l'église et du presbytère sont 27 784,68€ avec :

Fluides (eau, électricités et gaz) : 8 792,32€	→ +26% d'augmentation
Taxe Foncière : 3 576,00€	→ +29% d'augmentation
Entretien bâtiment : 5 450,24€	→ + 14% d'augmentation
Entretien équipement : 5 358,12€	→ + 20% d'augmentation
Etude faisabilité sonorisation : 4 608,00€	→ + 100% d'augmentation (charge uniquement en 2023)

En 2023, la sonorisation de l'église a été réalisée. Cette dépense d'investissement n'est pas incluse dans les dépenses de fonctionnement ci-dessus, a été réalisée grâce aux réserves financières de la paroisse. La paroisse a réglé 35 612€, la souscription ouverte a permis de collecter 10 603,5€ et il nous reste un crédit auprès de l'évêché de 15 000€ soit un coût actuel de 61 215,5€.

RECETTES

Les recettes sont de 104 903,82€ contre 98 690,08€ en 2022, on constate une hausse de 5,92%.

Les quêtes durant la messe ont augmenté de 24 % avec 59 098,35€ contre 47 576,43€ en 2022.

L'utilisation des paniers connectés (carte bancaire) est positive avec une évolution de ce moyen de paiement à 18 982€ contre 12 768 en 2022. Les paroissiens de Plaisir sont remerciés pour leur générosité qui a permis de réaliser l'entretien des locaux et la réalisation des projets de la paroisse.

Les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses...) 24 647,3€, sont en diminution de 9,54% contre 27 249,42€, en 2022. Cette diminution s'explique par une diminution du nombre des célébrations (baptêmes et mariages en particulier).

Les autres recettes : les inscriptions au catéchisme, les cierges, occupation des locaux (21 158,17€) sont en diminution de 11% (contre 23 864,23€ en 2022), néanmoins les ventes de cierges sont très encourageantes car elles augmentent de 9% par rapport à 2022.

Le résultat **du budget de fonctionnement est** positif de 3 318,95€.

Le montant 2023 du Denier de l'Eglise pour notre paroisse est de 53 717,88€ (2022 : 56 315€) en diminution de 4,36% ; au vu de nos résultats nous n'avons reçu aucun bonus d'intéressement au denier.

Merci à nouveau à tous pour votre participation financière à la vie de notre paroisse de Plaisir. C'est vous qui nous permettez de continuer à remplir notre mission.